



# EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

## # 26

SEPTEMBRE  
2025



# LE TERRITOIRE

s'organise  
face à la cybermenace

Dossier P.4 à 10



Traduction  
du dossier  
en FALC p.10



## UN GYMNASE UNIVERSITAIRE POUR LE PRINTEMPS 2026

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, Irène Félix, présidente de Bourges Plus, Patrick Barnier, vice-président de l'agglomération en charge de l'enseignement supérieur et vice-président du conseil départemental du Cher, Magali Bessard, vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire et Hugo Lefelle, maire-adjoint de Bourges, ont posé non pas la traditionnelle première pierre, mais la première lame du bardage bois du futur complexe sportif universitaire. Confié à la Sem Territoria, ce projet communautaire d'un montant de 6 millions d'euros (dont 2 millions financés par la Région et 1 million par le conseil départemental), a vocation à faire naître un véritable pôle d'attractivité étudiante, à deux pas du centre-ville de Bourges.



## BOURGES CONTEMPORAIN : UNE 6<sup>e</sup> ÉDITION RÉUSSIE !

Bourges contemporain, déambulation artistique portée par Bourges Plus, en lien avec la ville de Bourges et coordonnée par l'École nationale supérieure d'art de Bourges, a fêté sa sixième édition. Durant tout l'été, à Bourges et dans les territoires voisins (Bruère-Allichamps, Henrichemont, Nançay, Mehun-sur-Yèvre, Osmoy, Vailly-sur-Sauldre), Bourges contemporain a permis aux habitants, aux amateurs d'art et aux touristes de découvrir 18 expositions réalisées par 70 artistes, céramistes et étudiants en art.



## DEUX JOURNÉES DE PARTAGE SUR TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR À BOURGES

Les 83 territoires participants à l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée étaient réunis à Bourges fin juin, pour deux journées de partage d'expériences. Au niveau local, c'est dans le quartier des Gibjons, à Bourges, que le dispositif est expérimenté, grâce à un maillage territorial engagé entre les différents acteurs de l'insertion, qui a conduit à la création de l'entreprise à but d'emploi BEST (bosser ensemble sur le territoire).

## LES LAURÉATS DU CHALLENGE « MAI À VÉLO » RÉCOMPENSÉS

A l'occasion d'une réunion consacrée à la présentation du Plan Vélo intercommunal, au Subdray, début juillet, Irène Félix, présidente de Bourges plus, et Stéphane Garcia, vice-président délégué au Plan Vélo intercommunal, ont remis des récompenses aux entreprises, associations et particuliers qui ont le plus pédalé au mois de mai. Ils ont comptabilisé à eux tous plus de 20 000 kilomètres. Bravo à eux qui contribuent par ce geste à réduire leur empreinte carbone.

## DES TRAVAUX DE SÉCURITÉ À PLAIMPIED-GIVAUDINS FINANCÉS PAR L'AGGLOMÉRATION

Afin d'améliorer la sécurité des habitants et les conditions de circulation, la commune de Plaimpied-Givaudins a lancé un projet d'aménagement comprenant la mise en place de deux plateaux surélevés et d'une écluse centrale. Ces aménagements ont été conçus en respectant les normes de sécurité routière en vigueur. Ces travaux ont bénéficié d'un financement de 36 000 euros TTC de l'agglomération au titre de la Dotation intercommunale de solidarité aux communes.

# EDITO



C'est avec beaucoup de plaisir que l'ensemble des élus communautaires souhaite une bonne rentrée aux étudiants de Bourges et du Subdray.

C'est la première rentrée à Lahitolle pour les étudiants de l'ESTACOM. Nous leur souhaitons de bien prendre leurs marques dans ce quartier qui regroupe désormais plus de 1500 étudiants. Une résidence étudiante ouvre ses portes rue de la Salle d'armes pour accueillir les nouveaux venus. La première pierre a été posée pour le gymnase universitaire : il sera opérationnel au printemps prochain.

L'autre bonne nouvelle, c'est le retour des étudiants à l'Ecole Nationale Supérieure d'Art après des années difficiles. La fin du chantier sur le clos et le couvert du bâtiment, l'attractivité que représente la perspective de l'année 2028 en capitale européenne de la culture y sont sans doute pour beaucoup.

Au nord de la ville, la licence STAPS est en train de prendre de l'ampleur et surtout de l'ambition avec une perspective de structurer un pôle spécialisé sur l'analyse de la performance sportive, soutenu par des projets de recherche. A l'IUT, l'osmose avec le territoire se confirme une nouvelle fois avec les cursus spécialement adaptés à des métiers dans l'univers de la pyrotechnie.

Au sud, la rentrée marque l'ouverture d'une licence professionnelle par apprentissage au lycée agricole pour le pilotage des entreprises du paysage, celles qui vont contribuer à adapter nos villes et villages au dérèglement climatique dans les prochaines années.

Pour tous, la nouveauté c'est aussi l'ouverture du tiers lieu jeunesse en centre-ville, porté de façon partenariale par Info-jeunes Centre-Val-de-Loire : voir les jeunes et leurs associations étudiantes s'en emparer est un réel plaisir.

Enfin mentionnons Noxibus, le nouveau nom du service de bus nocturne. Son service, toujours gratuit, s'étend pour mieux accompagner les noctambules et leur permettre de rentrer en toute sécurité.

Bonne rentrée !

*Irène Félix.*  
**Irène FÉLIX**  
Présidente de Bourges Plus

## SOMMAIRE

### EN ACTIONS

La  
cybersécurité

P.11

L'arrêt du cuivre

P.14-15

La zone humide  
artificielle

P.18-19

Le projet de pôle  
multimodal  
de la gare

P.16-17

Le tiers-lieu  
jeunesse

P.12-13

Bourges  
vie nouvelle

P.20-21

Le nichoir à  
chauves-souris

**EN COM'1**  
Le mag' de Bourges Plus

**#26**  
SEPTEMBRE 2025

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Olivier Chaussy / Nathalie Corboeuf / Chloé Gherardi / Maryline Prévost • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception / Infographie : Camille Baudry / Jaffa Holloway / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Roto France impression • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Média-post • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

## ET TOUJOURS...

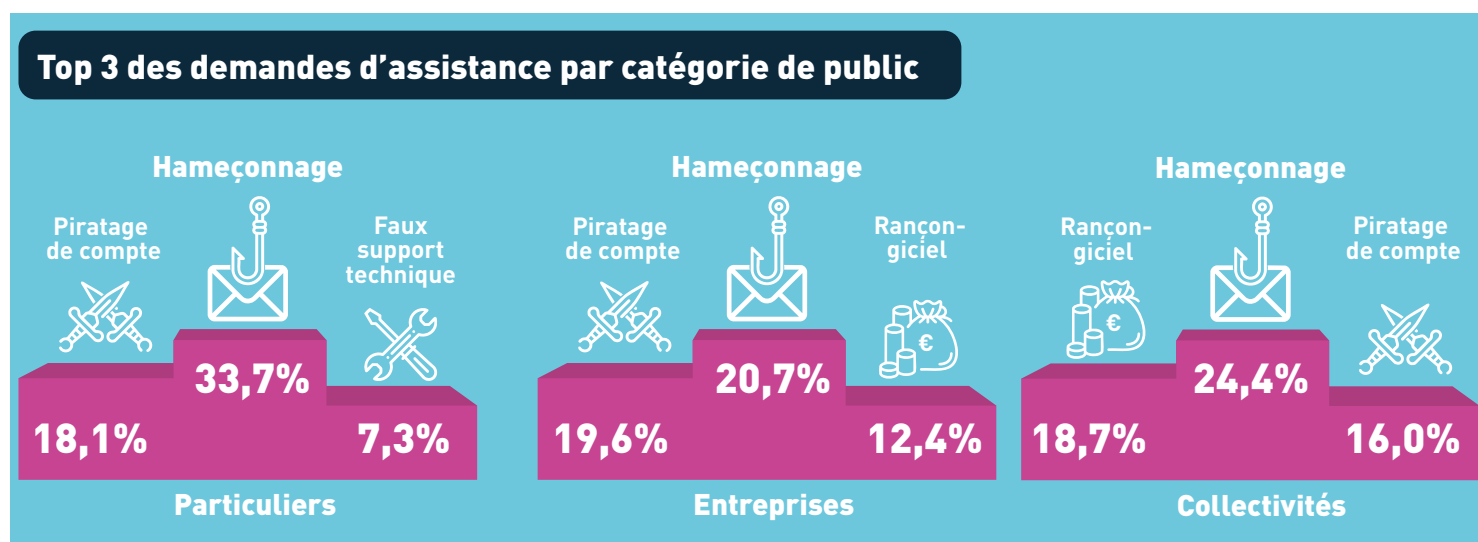
**P.22** Comment ça marche ?

**P.23** Temps forts



## Comment le territoire s'organise **FACE À LA CYBERMENACE**

Les attaques cyber ne cessent d'augmenter et elles ciblent tous les publics : particuliers, entreprises, collectivités. En 2024, 420 000 demandes d'assistance ont été enregistrées sur [cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr), site officiel qui informe, assiste et protège les victimes des cybermenaces. 94% des demandes concernaient des particuliers, 5% des entreprises et des associations et 1% des collectivités et administrations.



Source : Cybermalveillance.gouv.fr pour 2024

Au niveau national, mais aussi dans le territoire de l'agglomération, des dispositifs existent pour éviter les crises numériques ou y faire face lorsqu'elles ont déjà eu lieu.

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a pour but de construire et organiser la protection de la Nation face aux cyberattaques et de contribuer à la stabilité du cyberspace. Cela nécessite de pouvoir agir au plus près de ses interlocuteurs, répartis sur l'ensemble du territoire, en particulier les acteurs économiques et les collectivités territoriales. En décembre 2015, elle s'est dotée d'un dispositif d'action visant à soutenir les acteurs à l'échelle régionale. Les délégués de l'ANSSI en région, tous spécialistes de la sécurité du numérique, œuvrent en synergie avec les structures et les autorités régionales existantes pour prévenir les incidents et sensibiliser les acteurs locaux du public et du privé aux bonnes pratiques informatiques.

### UNE VIGILANCE ACCRUE POUR LES OPÉRATEURS D'IMPORTANCE VITALE

En 2006, le dispositif secteur d'activité d'importance vitale est mis en place afin de protéger les « Opérateurs d'importance vitale » (OIV) jugés indispensables à la survie de la Nation, contre les actes malveillants et les risques naturels, technologiques, sanitaires... Fin 2013, pour faire face à l'augmentation en quantité et en sophistication des attaques informatiques, l'article 22 de la loi de programmation militaire vient compléter ce dispositif en imposant aux Opérateurs d'importance vitale le renforcement de la sécurité des systèmes d'information critiques qu'ils exploitent : les systèmes d'information d'importance vitale. L'ANSSI a pour double mission d'accompagner ces opérateurs dans la sécurisation de leurs systèmes d'information critiques et de contrôler, en tant qu'autorité nationale, le respect de ce cadre réglementaire en matière de réponse à la cybermenace. La liste des opérateurs est couverte par le secret de la défense nationale.

## UN CAMPUS CYBER RÉGIONAL va bientôt voir le jour

Afin de cartographier et coordonner les différentes formations en cyber sécurité sur la région Centre-Val de Loire, un campus cyber va très prochainement voir le jour.

Porté par le Gip (groupement d'intérêt public) CybeRéponse, en partenariat avec Bourges Plus et la communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry, ainsi que l'INSA Centre-Val de Loire, le Campus Cyber doit ouvrir début 2026.

*« L'objectif est de référencer ou créer des parcours diplômants de niveau Bac à Bac+8 pour répondre aux besoins en région, explique Victor-Emmanuel de Sa, responsable du Gip CybeRéponse. Pour cela, nous allons cartographier et coordonner les différentes formations, en partenariat avec les écoles et les organismes de formation. Notre ambition est de devenir un pôle innovant dédié à la cyber sécurité, avec des équipements performants déjà acquis pour certains. »*

Si le campus a une vocation régionale, il sera tourné sur un axe privilégié Bourges/Vierzon, notamment pour être au plus proche de l'INSA et son département dédié à la cybersécurité. *(Lire pages 6-7)*

### Les autres missions du Gip CybeRéponse

Le Gip CybeRéponse, en plus de porter le campus cyber, a vocation à coordonner et centraliser tous les incidents de cyber sécurité qui concernent les collectivités, les entreprises et les associations employeuses en région Centre-Val de Loire et remonter ces incidents à l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Deux centres de régulation téléphonique sont portés par la structure : un pour les urgences cyber et l'autre pour les demandes d'informations.

*« Pour les urgences, les professionnels peuvent contacter le 0805 69 15 05, explique Victor-Emmanuel de Sa. Nous leur proposons alors un accompagnement complet pour qualifier l'incident, mettre en PLS le système (position latérale de sécurité, comme pour un humain NDLR), c'est-à-dire couper les réseaux mais ne pas éteindre le matériel pour garder les indices de compromission ; mettre en relation avec un prestataire de remédiation pour une intervention dans un délai de 2 heures, selon la gravité ; accompagner pour le dépôt de plainte et pour les démarches auprès de l'assurance ; redémarrer en service dégradé et assurer un suivi complet jusqu'à la résolution de l'incident. »* En région Centre-Val de Loire, dix prestataires de remédiation sont référencés actuellement par CybeRéponse, dont un dans le Cher *(lire page 9).*

**Le second numéro, le 02 19 23 04 66, permet aux professionnels de bénéficier d'actions de sensibilisation** ou de services d'audit pour éviter les incidents. *« Nous pouvons leur fournir une liste des prestataires qui peuvent les aider à assurer leur sécurité informatique, ajoute Victor-Emmanuel de Sa. En aval, ce numéro nous permet de tenir des statistiques d'incidentologie et de faire des retours d'expérience en région. »*

[www.cybereponse.fr](http://www.cybereponse.fr)



## Un département dédié À LA CYBERSÉCURITÉ À L'INSA CENTRE-VAL DE LOIRE, À BOURGES

Avec l'ambition, presque atteinte chaque année, de former cent étudiants par an à la sécurité informatique, l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Centre-Val de Loire dédie un département entier à la discipline sur son campus de Bourges, intitulé Sécurité et Technologies Informatiques.



La sécurité informatique a le vent en poupe. Si de nombreux étudiants poussent les portes de l'école « *et la placent souvent en premier choix sur Parcoursup* », se réjouit Pascal Berthomé, professeur des universités, c'est parce que la discipline est enseignée depuis plus de vingt ans à Bourges. « *Le département a ouvert en 2002 du temps de l'ENSI (\*)* », précise celui qui est aussi responsable de l'apprentissage et directeur adjoint du laboratoire d'informatique fondamentale d'Orléans (*lire ci-contre*). Les étudiants peuvent donc compter sur une tangible expérience dans le domaine de l'informatique, une base scientifique solide, « *marque de fabrique de l'INSA* », et une formation labélisée « *SecNumedu* », par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Ce label apporte aux étudiants et aux employeurs l'assurance qu'une formation spécialisée en cybersécurité répond à un certain nombre de critères définis par l'ANSSI.

« *Nous avons environ trois quarts d'étudiants et un quart d'apprentis*, ajoute Pascal Berthomé. *Certains élèves démarrent à l'INSA juste après le Bac, d'autres arrivent des IUT, de BTS, de licences, de classes prépas (CPGE) ou de parcours à l'étranger. Nous proposons une spécialisation dès la troisième année, jusqu'au diplôme d'ingénieur informaticien, en fin de cinquième année.* »

### Une spécialisation en cybersécurité dès la troisième année

Actuellement en troisième année, Taha est originaire de Région parisienne et a choisi de suivre son cursus à l'INSA dès la première année, avec en point de mire, deux ans plus tard, le département cybersécurité qui n'était pas forcément proposé dans d'autres écoles. « *C'est une formation extrêmement complète, estime-t-il. Nous travaillons tous les pans de l'informatique. J'ai énormément appris. J'apprécie le calme et le cadre de vie de*

Bourges. Le campus est agréable et proche de tout, et en plus les bus sont gratuits ! Nous avons un cadre d'études qu'on ne trouve pas ailleurs. » Décidé à travailler dans la cybersécurité sans toutefois avoir une idée encore très précise, Taha estime que « la formation nous donne toutes les clés nécessaires pour ouvrir les portes du monde du travail ». Pascal Berthomé indique d'ailleurs que tous les étudiants trouvent un travail très rapidement à la fin de la formation et plus de la moitié est déjà en emploi avant même l'obtention de son diplôme.

Amadou-Yaya est arrivé de Guinée pour étudier à l'Université de Caen en début de cursus et a rejoint l'INSA l'an dernier, en troisième année. « Ce qui m'a décidé à venir ici, c'est la possibilité de suivre la formation en apprentissage et qu'on puisse démarrer la cybersécurité dès la troisième année, déclare-t-il. Le fait d'être peu nombreux permet d'avoir beaucoup d'interactions humaines et de l'entraide. On travaille tous ensemble, c'est agréable. »

[\*] L'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges et l'École nationale d'ingénieurs du Val de Loire ont fusionné en 2014 pour devenir INSA Centre-Val de Loire, qui compte un campus à Bourges et un à Blois.



Pascal Berthomé, professeur des universités



## Un laboratoire d'études consacré À LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Le laboratoire d'informatique fondamentale d'Orléans (LIFO) est une unité de recherche placée sous la double tutelle de l'Université d'Orléans et de l'INSA, structurée autour de trois pôles de recherche : la cybersécurité, l'intelligence artificielle et les algorithmes et modélisation. L'équipe basée à Bourges est constituée d'environ vingt-cinq personnes : enseignants-chercheurs, directeur de recherche, professeurs des universités, doctorants et post-doctorants qui étudient deux thématiques de recherche en lien avec la sécurité des données et des systèmes.

La première est la sécurité des données, en partenariat avec l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), c'est-à-dire le respect de la vie privée. La seconde porte sur la sécurité des systèmes : contrôle d'accès, sécurité réseau assistée par l'intelligence artificielle, internet des objets...

## LE PROJET CYBERINSA

L'INSA porte aussi, avec le rectorat, le projet CyberINSA, inscrit dans le plan France 2030. Ce dernier prévoit de faire progresser la sécurité informatique à tous les niveaux et auprès de tous les publics. Parmi les actions menées, il y a des conférences à destination du grand public, une sensibilisation dans les lycées, et des formations pour les enseignants de la région. Une salle de gestion de crise cyber devrait bientôt voir le jour pour compléter la formation des étudiants de l'INSA, mais elle pourra être utilisée par différents acteurs, comme les collectivités territoriales.

## Au-delà du préjudice professionnel, **UNE CYBER ATTAQUE EST « UN TRAUMATISME »**

La chocolaterie Mercier, basée à Baugy et qui possède plusieurs boutiques à Bourges, a été cyber attaquée en juillet 2023. L'enquête est toujours en cours. Daniel Mercier a bénéficié des services du Gip CyberRéponse, « une chance », et souhaite sensibiliser les entreprises.



C'était le 5 juillet 2023. Lorsque les équipes de la chocolaterie Mercier ont allumé leurs ordinateurs, elles se sont retrouvées face à des écrans noirs. Elles ont vite compris la situation. **La demande d'une rançon d'1 million de dollars a confirmé leurs craintes.**

« On a appelé la gendarmerie et la préfecture qui nous ont parlé de CybeRéponse (lire page 5), se souvient Daniel Mercier, le président de l'entreprise. Commence alors une course contre la montre pour établir un diagnostic, sauver les données qui pourraient l'être et recueillir les preuves de l'attaque. « CybeRéponse nous a mis en relation avec la société spécialisée Orol Cyber solutions, ajoute Daniel Mercier. Quatre ou cinq techniciens sont venus travailler plusieurs semaines au sein de la chocolaterie. Ils ont rapidement trouvé l'origine de l'attaque et établi que notre système informatique, géré par un prestataire externe, n'était pas assez sécurisé. On se croyait protégés, notre métier ce n'est pas l'informatique même si on ne peut pas s'en passer. Aujourd'hui, nous avons revu tout notre système. »

### **« Connaître CybeRéponse a été une chance pour nous »**

Dans l'attaque, la société a perdu gros : « toutes nos données marketings, qualité, des fiches recettes, des contrats, énumère Daniel Mercier. Nous avons dû racheter tout notre matériel. Cela nous a coûté un peu plus de 200 000 euros auxquels s'ajoutent entre 150 000 et 200 000 euros pour nous remettre à niveau ». Mais au-delà de la perte financière importante pour l'entreprise, c'est surtout un préjudice psychologique que Daniel Mercier, et son fils Julien qui a particulièrement suivi le dossier, ont subi. « C'est traumatisant, c'est une violation de notre intimité. Quand on retrouve notre passeport ou nos comptes bancaires en vente sur le "Dark web" (\*), on se dit que ce sont des données qui intéressent les criminels. Forcément, ça ébranle. On n'est pas préparé à ce genre d'attaque. On a tout perdu. Cela fait deux ans et on n'est toujours pas complètement stabilisés. L'enquête est toujours en cours. On espère finir par avoir des réponses. »

Aujourd'hui, Daniel Mercier souhaite sensibiliser les autres entrepreneurs pour leur éviter les mêmes déboires. « C'est un sujet national que l'État prend très au sérieux. Connaître CybeRéponse a été une chance pour nous. C'est important que les entreprises vérifient qu'elles sont vraiment bien protégées et qu'elles sachent comment réagir en cas d'attaque. Plus les entreprises communiqueront, plus on saura ce qu'il faut faire pour que ça n'arrive plus. »

(\*) Le dark web est une partie cachée d'internet, accessible via des logiciels spécifiques, où s'effectuent des activités illégales telles que la vente de données, de drogue ou d'armes.



Sabri et Ramzi Khechaimia

## OROL CYBER SOLUTIONS,

### l'expert en sécurité informatique

Installée à Bourges depuis 2018, la **société Orol Cyber Solutions fait partie des huit prestataires de remédiation référencés par CybeRéponse**, le centre de réponses aux cyber incidents en Région Centre-Val de Loire. Un référencement dû à leurs compétences techniques mais aussi à leur éthique, leur discrétion et leur bienveillance lorsqu'ils interviennent auprès des victimes.

« La réponse aux incidents en cas d'attaque fait partie de nos trois missions principales, précise Ramzi Khechaimia, à la tête de l'entreprise qui emploie une dizaine de salariés, avec son frère Sabri. Nos deux autres missions sont les audits techniques et organisationnels qui consistent à vérifier la sécurité des systèmes, des mesures organisationnelles prises au sein de la structure et à sensibiliser les utilisateurs. Nous pouvons aussi mettre en place des tests de pénétration qui sont des fausses attaques. Enfin, notre troisième mission est la surveillance des entreprises pour laquelle nous disposons d'un centre de surveillance opérationnel. »

### Vérifier la sécurité de ses systèmes

L'équipe d'Orol Cyber Solutions constate une montée en puissance des attaques. « Le problème est que parfois les entreprises pensent être en sécurité alors que ce n'est pas toujours le cas, estime Ramzi Khechaimia. L'informatique et la sécurité informatique sont deux métiers différents. » Ce dernier encourage les professionnels à faire un état des lieux de leurs systèmes. « L'ANSSI propose des diagnostics en ligne qui permettent de savoir si nos équipements sont sécurisés. En répondant à quelques questions, on obtient un cyber score pour savoir à quel niveau de sécurité on se situe. C'est une première étape. »

<https://messervices.cyber.gouv.fr/>

## LES 10 RECOMMANDATIONS de vos conseillers numériques pour éviter les cyberattaques

La communauté d'agglomération met à la disposition des habitants de l'ensemble du territoire deux conseillers numériques pour les aider dans leurs usages des outils numériques. Ces derniers donnent quelques conseils de base pour éviter les incidents.

- 1. Mettre à jour vos outils numériques** (téléphone, tablette, ordinateur) et vos applications, dès qu'on vous le demande : elles permettent de corriger les failles, en plus de proposer de nouvelles fonctionnalités
- 2. Lorsque que vous recevez un mail, vérifiez toujours l'adresse de l'expéditeur**
- 3. Assurez-vous que les sites sur lesquels vous allez sont sécurisés** : l'adresse doit commencer par https et/ou posséder un cadenas
- 4. Variez vos mots de passe**, soyez créatif et complexifiez-les avec minimum 8 à 12 caractères spéciaux, lettres, chiffres, majuscules...
- 5. Utilisez un antivirus** (parfois celui fourni lorsque vous achetez votre équipement est très bien)
- 6. Ne communiquez JAMAIS vos coordonnées bancaires**
- 7. Ne donnez pas trop de renseignements sur les réseaux sociaux** : vos dates d'absence de la maison, votre adresse...
- 8. Utilisez le moins possible les wifi publics**
- 9. Si une fenêtre intempestive s'ouvre en vous disant que vous avez été piraté** et que vous devez contacter un numéro pour vous faire dépanner, c'est sans doute une arnaque au faux support technique, **ne rappelez pas !**
- 10. Faites régulièrement des sauvegardes** pour éviter de tout perdre si vous vous faites attaquer

**EN CAS DE DOUTE, VOUS POUVEZ CONTACTER VOS  
CONSEILLERS NUMÉRIQUES AU 02.46.08.11.22**

## 17CYBER, un service national en ligne pour les victimes

En cas d'attaque avérée (arnaque, virus, hameçonnage...), les particuliers, mais aussi les professionnels, peuvent contacter le 17Cyber, équivalent numérique du numéro de la police, le 17. Ce service, porté par Cybermalveillance.gouv.fr, la police nationale et la gendarmerie, est un guichet unique pour assister les victimes.

Ce service public et gratuit d'assistance en ligne propose de qualifier la menace, bénéficier de recommandations personnalisées, d'une remédiation technique si besoin et de mettre en relation la victime avec la police ou la gendarmerie si besoin.

<https://17cyber.gouv.fr/>



## La cybersécurité en région Centre-Val de Loire

La **cybersécurité**, c'est la protection des ordinateurs, des téléphones, d'internet et des données.

Les cyberattaques augmentent chaque année.

Elles touchent **tout le monde** : particuliers, entreprises, administrations.

L'**ANSSI** (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) aide à protéger le pays.

Depuis 2015, elle travaille **au plus près des régions**,

L'ANSSI aide les **collectivités et les entreprises** à mieux se protéger.

Elle accompagne les **Opérateurs d'Importance Vitale (OIV)** :

Ce sont des structures comme la santé, le transport, l'énergie.

L'objectif est d'assurer la sécurité nationale et d'éviter les crises informatiques.



Un **Campus Cyber** va ouvrir très prochainement pour :

- Cartographier et coordonner toutes les formations en cybersécurité
- Créer des diplômes du Bac à Bac+8
- Répondre aux **besoins des entreprises et collectivités** de la région



Il sera situé entre Bourges et Vierzon, proche de l'INSA pour :

- Gérer les incidents de cybersécurité en Centre-Val de Loire
- Tenir des statistiques et retours d'expérience
- Proposer un **centre d'appel d'urgence** : 0805 69 15 05
- Proposer un **numéro prévention** : 02 19 23 04 66



L'entreprise Orol Cyber Solutions à Bourges est experte en sécurité informatique référencée par le **Groupement d'Intérêt Public (GIP)** CybeRéponse.

Elle a 3 missions principales :

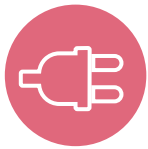
- Répondre aux attaques et remettre les systèmes en service
- Auditer et améliorer la sécurité des entreprises
- Surveiller en continu les systèmes informatiques



### **Conseils de base :**

- Mettre à jour vos logiciels
- Sauvegarder régulièrement vos données
- Utiliser des mots de passe forts et différents
- Se former, sensibiliser les salariés
- Savoir qui contacter en cas d'attaque
- Site officiel d'aide : [cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)





## LE RÉSEAU FILAIRE « CUIVRE » sera abandonné le 31 janvier 2028

Orange, opérateur de télécommunication en charge du déploiement de la fibre haut débit sur le territoire de l'agglomération (\*), a annoncé dès 2019 sa volonté de ne plus utiliser, à terme, le réseau câblé en cuivre, dont il est le propriétaire. Il y a encore, toutefois, quelques secteurs non couverts et l'agglomération a écrit à Orange pour exprimer son mécontentement et refuser l'arrêt du réseau cuivre tant que le maillage du réseau fibre n'est pas finalisé.

Les technologies de communication ont évolué et les besoins des Français aussi. Le réseau historique en cuivre ne peut plus soutenir cette demande croissante et c'est pour cela que le passage à un réseau de fibre optique est devenu nécessaire.

Les services que vous utilisez au quotidien (appels téléphoniques, internet, télévision, vidéo à la demande, streaming, etc.) pourront toujours être obtenus, mais ils seront désormais délivrés par d'autres moyens, en premier lieu desquels la fibre optique, dont le déploiement s'achève dans l'agglomération Bourges Plus.

### Que faire pour garantir la continuité de vos services après le 31 janvier 2028 ?

Si vous êtes déjà reliés via la fibre optique, vous n'êtes pas concerné par les conséquences de cette fermeture. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre opérateur de téléphonie fixe. Si vous êtes encore connectés au réseau cuivre (\*\*), il vous appartient de vous préparer pour éviter une coupure de vos services, notamment téléphonique, à partir du 31 janvier 2028. Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement.

Vous pouvez aussi vous rapprocher d'un opérateur de votre choix, qui peut être l'actuel ou un autre, pour faire le point sur vos besoins et souscrire une nouvelle offre portée par le réseau fibre ou une autre solution alternative. Si vous n'avez besoin que d'un service de téléphonie fixe, et que vous n'en souhaitez pas d'autre, cela est tout à fait possible. Les opérateurs proposent ce type d'offres sur le réseau fibre.

### Soyez vigilants !

Des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour vous proposer des prestations inutiles ou superflues et tenter de vous escroquer. Assurez-vous d'être en contact avec le bon interlocuteur.

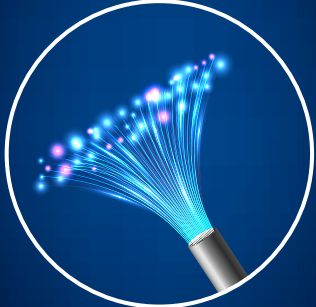
(\*) Hors Mehun-sur-Yèvre, Lissay-Lochy et Vorly où le syndicat Berry Numérique est en charge du déploiement des solutions modernes d'accès au très haut débit.

Rassurez-vous ! Les opérateurs, de votre choix, pourront vous connecter au service du haut débit.

(\*\*) Si vous ne savez pas, vous pouvez vérifier sur votre facture et/ou prendre contact avec votre opérateur.



**FERMETURE**  
**du réseau cuivre dans**  
**vos communes au plus tard**  
**LE 31 JANVIER 2028**  
> ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL



**PARTICULIERS, ARTISANS, COMMERÇANTS,**  
**ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS**  
contactez votre opérateur ou l'opérateur  
de votre choix pour déterminer l'offre de  
remplacement la mieux adaptée à vos besoins  
avant la date de fermeture.

## LES AVANTAGES DE LA FIBRE

- Elle offre des débits bien plus élevés que le cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- De nombreux appareils peuvent se connecter simultanément, de manière fluide et sans coupure.
- L'augmentation des débits, rendue nécessaire par de futurs besoins, est supportable.
- La consommation énergétique est divisée par 4 (cf. Enquête Arcep, « Pour un numérique soutenable », 202



## ENTREPRENDRE

# UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT des futurs habitants de l'agglomération

Bourges vie nouvelle, service de la direction de l'économie de Bourges Plus, aide les futurs habitants de l'agglomération à s'installer, trouver un emploi pour leur conjoint, un mode de garde pour les enfants ou des activités de loisirs. Pour les entreprises du territoire, un coffret de bienvenue pour les nouveaux embauchés peut s'ajouter à cet accompagnement.



Jean-Philippe Lospitalier et Sophie Chopineau



Dans le service Bourges vie nouvelle, on a le sens de l'accueil. Logique, quand on est chargé d'accueillir les futurs habitants de l'agglomération. Sophie Chopineau, responsable du service, et Jean-Philippe Lospitalier, chargé accueil, emploi et formation, reçoivent dans la boutique le Comptoir de Bourges, située en plein centre-ville, dans des canapés confortables, à côté d'un petit bar à sirops. Ils mettent les petits plats dans les grands pour que les futurs habitants « se sentent bien et pris en compte ».

### UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL À L'INSTALLATION

Lancé en 2021, le service propose deux types d'accompagnement : pour les particuliers et pour les entreprises du territoire. « Nous travaillons avec un réseau d'agences immobilières pour aider les futurs habitants à trouver un logement selon leurs critères de recherches, précise Jean-Philippe Lospitalier. On peut aussi aider leur conjoint à trouver un emploi. Si la personne est dans une démarche de création d'entreprise, on la met en relation avec le service du développement économique de Bourges Plus, et pour les questions autour du mode de garde des enfants ou des loisirs, nous renvoyons vers les mairies des communes où ils vont s'installer. » Un travail d'équipe avec les services présents sur le territoire pour offrir un véritable accompagnement personnalisé.

Conscientes de l'intérêt de cette offre globale pour leurs futurs salariés, certaines entreprises du territoire ont noué un partenariat avec Bourges vie nouvelle. Cela permet de mettre en contact l'équipe avec leurs futurs embauchés, et, en plus, de bénéficier de coffrets de bienvenue composés de produits locaux et d'offres commerciales chez différents partenaires de culture et de loisirs.

Pour continuer à créer du lien social lorsque les nouveaux venus sont installés, l'équipe organise également des moments de rencontre. Enfin, elle participe régulièrement à des salons dédiés à l'emploi ou à la promotion du cadre de vie en province pour attirer de nouveaux venus. « Nous sommes dans une démarche d'attractivité pour faire venir les gens et faire rayonner l'agglomération de Bourges », conclut Sophie Chopineau.

**Les entreprises qui souhaitent travailler avec  
Bourges vie nouvelle peuvent contacter le service :  
02 48 57 80 80 ou [contact@bourges-vienouvelle.fr](mailto:contact@bourges-vienouvelle.fr)**

## Coup de projecteur sur le tissu économique local avec **LES TROPHÉES DES ENTREPRISES**

La prochaine édition des Trophées des entreprises du Cher, organisés par le *Berry républicain*, la Chambre de commerce et d'industrie du Cher et Bourges Plus, aura lieu le jeudi 13 novembre, au Palais d'Auron, à Bourges.

Ce concours permet aux entreprises du territoire de valoriser leurs projets, leurs réussites et leurs engagements auprès du milieu économique local, à travers cinq catégories : **Elles innovent** (pour mettre en avant un projet innovant), **Made in Cher** (pour les entreprises dont l'image, l'activité et les valeurs sont liées au département), **Ma start up** (pour les projets de moins de 3 ans), **Elles réinventent l'agriculture de demain** (pour les entreprises du monde agricole tournées vers les défis du futur) et **Elles s'engagent pour la transition écologique et énergétique** (pour les entreprises qui répondent à des enjeux environnementaux, d'économie circulaire, de préservation des ressources...).

### **15 NOMMÉS DÉPARTAGÉS PENDANT LA SOIRÉE**

A l'issue des inscriptions et de la sélection par le jury qui qualifie trois entreprises par catégorie, les 15 nommés seront présentés à partir du 13 octobre dans le journal, sur le site et les réseaux sociaux du *Berry républicain*. Lors de la soirée du 13 novembre, le jury désignera les lauréats de chaque catégorie, hormis « Ma start up » qui sera choisie par le public. Il y aura également un « coup de cœur » du public parmi les dix lauréats restants et un trophée d'honneur choisi par le jury.

Inscriptions à la soirée : <https://trophees.leberry.fr/>



---

## **UN SALON DÉDIÉ À LA CRÉATION D'ENTREPRISE**

**Créa'boost, le salon dédié à la création d'entreprise, aura lieu jeudi 6 novembre, de 13h30 à 18h, au palais des sports du Prado, à Bourges, pour sa 5<sup>e</sup> édition.**

Il est organisé par BGE Berry Touraine, CitésLab Bourges, Bourges Plus et la Chambre des métiers et de l'artisanat. Au programme : rencontre avec les acteurs environnants à la création d'entreprise, ateliers thématiques, échanges avec les partenaires et les conseillers en création d'entreprise...



**Entrée libre et gratuite.**

**Renseignements au 02 48 24 22 26.**



## LA NATURE REPREND SES DROITS dans la zone humide artificielle

Créée pour compenser la construction de la station de traitement des eaux usées Aquavara en 2021, la zone humide artificielle située chemin de la Prairie, à Bourges, est aujourd'hui marquée par le retour de la biodiversité.



« C'est une zone de compensation inondable, créée lors de la construction de la station d'épuration Aquavara », précise Christine Milet, cheffe de service transfert et traitement des eaux usées et autosurveillance de Bourges Plus. Voulue dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) propre à chaque bassin, prévu dans la loi sur l'eau de 1992, elle a donc « vocation à accueillir les crues du Moulon, mais aussi à développer la biodiversité en milieu péri-urbain. »

En sa qualité de « zone de rejet végétalisée », l'espace, composé de roseaux, nénuphars, prairie..., est alimenté par une partie des eaux épurées produites par la station de traitement des eaux usées, avant qu'elles ne soient rejetées dans leur milieu naturel : le Moulon ou l'Yèvre. Et la qualité semble satisfaire les espèces animales locales. Canards, poules d'eau, grenouilles, hérons, poissons, écrevisses... : la liste des animaux y ayant établi domicile est longue.

### 5 CYGNEAUX NÉS DÉBUT MAI

Plus rare, un couple de cygnes a donné naissance à cinq cygneaux au tout début du mois de mai. Et pendant l'hiver dernier, les agents de Bourges Plus, qui travaillent sur le site, ont eu la surprise de découvrir des chevreuils qui buvaient l'eau de la

mare, en arrivant un matin. « Les équipes du musée de Bourges ont installé des capteurs pour relever la présence de chauves-souris, explique Christine Milet. En deux nuits, ils ont enregistré 2300 ultrasons de minimum sept espèces différentes, dont des espèces rares, et des méconnues qui sont désormais en phase d'identification au musée d'histoire naturelle de Paris. C'est très positif de trouver des espèces nouvelles et nombreuses dans cette zone, aux portes de la ville. »

Le papillon cuivré des marais, lui, était déjà présent dans le secteur avant le lancement de la construction de la station. Il a donc bénéficié d'un espace protégé pour vivre et se reproduire pendant les travaux. « Il a aussi inspiré l'architecte qui a choisi de peindre le portail en orange en référence à sa couleur et l'a dessiné sur la façade », conclut Christine Milet.

**Bourges Plus encourage les communes de l'agglomération à restaurer leurs zones humides : mares, cours d'eau, prairies humides...**

**Une enveloppe de 22 000 euros par an et un accompagnement technique sont proposés dans le cadre des fonds de concours.**



## UN PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE AGRICOLE DU SUBDRAY

pour faucher des prairies communautaires

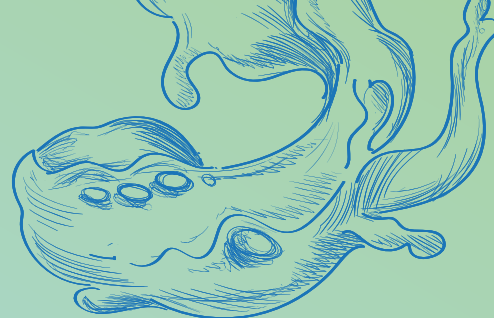
Bourges Plus a conclu un partenariat avec le lycée agricole du Subdray pour réaliser une fauche exportatrice sur des espaces communautaires végétalisés.

Début juillet, c'est sur une prairie de 1,2 hectares situé dans la zone d'activité économique de la Voie romaine, à Bourges, qu'une opération de fauche exportatrice a eu lieu. Le lycée agricole a mis à disposition un ouvrier agricole et son matériel pour réaliser la fauche, le fanage, l'andainage (opération qui consiste à rassembler, en lignes, le produit de la fauche) puis le ramassage du foin. Ce dernier servira ensuite à nourrir les animaux du lycée. L'opération est rendue possible grâce à l'engagement d'IDVERDE, le prestataire d'entretien des espaces verts de Bourges Plus.

### FAVORISER LE RETOUR DE LA BIODIVERSITÉ ANIMALE

En exportant le produit de la fauche, « on appauvrit volontairement les sols en matière organique, ce qui permet, sur le long terme, de faire émerger une flore plus diversifiée, précise Olivier Borderieux, technicien chargé de gestion des espaces verts communautaires. Moins riches en nutriments, les sols deviennent favorables à une flore sauvage, ce qui favorise le retour de la biodiversité animale. »

L'opération pourrait, à l'avenir, être renouvelée sur d'autres prairies communautaires car pour Francine Gascoin, directrice de l'exploitation du lycée agricole, « c'est important de s'inscrire dans l'activité du territoire et d'avoir des projets avec l'agglomération ». Pour Bourges Plus, ce type d'opération d'entretien écologique permet de valoriser les ressources naturelles et de préserver la biodiversité locale.



## CONCOURS

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne, en partenariat avec l'académie d'Orléans-Tours, organise le concours « Il y a de la vie dans l'eau ! Aujourd'hui et demain ».

Jusqu'au 19 décembre 2025, les établissements scolaires du bassin Loire-Bretagne, de la maternelle au lycée, sont invités à mener une réflexion sur les enjeux de l'eau, et à réaliser une affiche ou un podcast qui illustrera les effets (sécheresse, inondations) du changement climatique sur l'eau et les milieux aquatiques (rivières, marais, tourbières, étangs...), et les solutions possibles pour les préserver.

Les lauréats verront leur projet devenir l'emblème 2026 pour célébrer la journée mondiale de l'eau, le 22 mars.

Le règlement sur : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr>



## DÉCHETS ALIMENTAIRES : PAS DE PLASTIQUE !



Nous vous rappelons que les déchets alimentaires doivent être déposés dans les abri-bacs en vrac ou dans des sacs en papier. Merci de ne pas utiliser de sacs en plastique, même réputés biodégradables. Des sacs en papier et bio-seaux sont disponibles gratuitement en mairie.



## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un tiers-lieu dédié à

## LA JEUNESSE À BOURGES

Ouvert partiellement cet été, un nouvel espace regroupant des services et des actions à destination des étudiants et des jeunes du territoire s'installe rue des Arènes, en centre-ville de Bourges.



Des étudiants de l'Ensa ont déjà investi les lieux durant l'été.

Porté par Info Jeunes Centre-Val de Loire (ex CRIJ), en partenariat avec Bourges Plus, la Région Centre-Val de Loire et la Ville de Bourges, soutenus par la Caisse d'allocation familiale (Caf), le département du Cher, l'Union Européenne, l'Etat et l'Université d'Orléans, ce tiers-lieu dédié aux jeunes leur permettra de trouver, dans un même lieu, de l'information sur le logement, la santé, l'emploi, l'orientation, l'engagement citoyen, la mobilité internationale.

Au-delà des services, le site a vocation à être un moteur de la vie étudiante : événements, accompagnement de projets, résidences associatives, bureau des étudiants inter-établissements.

Ainsi, les moins de 30 ans pourront trouver des réponses aux problèmes que l'on peut rencontrer en entrant dans la vie active mais aussi s'informer et participer à des projets culturels, en bénéficiant d'un accompagnement dans la réalisation de leurs initiatives. Ce lieu a pour objectif de devenir un espace stratégique où expérimenter des solutions innovantes, renforcer l'engagement citoyen des jeunes en contribuant à leur émancipation et à leur insertion professionnelle.

Grâce à l'implication active des jeunes eux-mêmes, dans la gouvernance du lieu, les projets seront directement connectés à leurs attentes, gage de leur pertinence et de leur efficacité.

# UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE PAR ET POUR LA JEUNESSE

Trois directions principales ont été tracées pour organiser les besoins déjà connus et ceux pouvant apparaître dans le futur :

1

## L'INFORMATION ET L'ACCÈS AUX DROITS

Info Jeunes Bourges (ex BIJ) de la ville est le premier point d'accueil pour la jeunesse à Bourges. Il quittera donc la halle Saint-Bonnet pour rejoindre le tiers-lieu où les jeunes et leur famille continueront à être accueillis par un personnel formé qui leur donnera accès à des informations cruciales sur l'orientation, l'emploi, la santé, le logement, la recherche de stages/jobs saisonniers/alternances.

Parce que l'accès aux droits du citoyen passe par une plus grande autonomie numérique, un espace numérique a été conçu, au sein du tiers-lieu, comme une passerelle pour développer les compétences numériques essentielles afin d'exercer et défendre ses droits.

2

## FORMATION ET ORIENTATION

En offrant un espace dédié à des conseils personnalisés, des ateliers et des rencontres avec les acteurs du tissu économique local, le tiers-lieu favorisera une prise de décision éclairée quant aux choix de son orientation. Cette démarche permettra de créer des passerelles, des opportunités de rencontres et de découvertes, entre professionnels de différents secteurs et jeunes.

Un Infolab, lieu dédié à l'engagement entrepreneurial, associatif ou au volontariat sera également présent, et la vie étudiante sera représentée par les bureaux des élèves des différents établissements d'enseignement supérieur, organisés en une véritable « Maison des étudiants ».

Labellisée tiers-lieu de compétences, la structure accueillera les organismes de formation dans des espaces adaptés (salles de formation, Fablab).

3

## 3. FAIRE ÉMERGER LES INITIATIVES CITOYENNES ET S'OUVRIR AU MONDE

*« En offrant un cadre où les jeunes pourront s'engager activement dans la vie de la cité, le tiers-lieu se positionne en espace d'échange avec les associations locales et les collectivités, unissant les bonnes volontés de chacun, déclare Thierry Ferey, directeur d'Info Jeunes Centre-Val de Loire. Les jeunes auront l'opportunité de se former, de s'investir et d'apprendre, et les collectivités locales pourront mieux répondre aux aspirations de la jeunesse. Les acteurs institutionnels pourront mutualiser leurs ressources, partager leurs savoir-faire et développer des projets collaboratifs ayant un fort impact social. »*

Labellisé Europe Direct et structure de coordination pour le Corps Européen de Solidarité, l'établissement guidera aussi les candidats souhaitant partir en Europe ou à l'international pour un stage, des études, un job ou du volontariat.

Ce service sera également un soutien pour les acteurs qui souhaitent développer, au sein de leur structure, des projets visant à fournir des expériences internationales formatrices.



## UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU BIEN-ÊTRE ET À LA RÉUSSITE DES JEUNES

L'équipe permanente sera supervisée par Info Jeunes Centre-Val de Loire, en charge de piloter le lieu et d'en assurer sa bonne marche. Pour cela, la directrice, Isabelle Azevedo, coordonnera les compétences des différents spécialistes d'Info Jeunes Centre-Val de Loire des agents de la vie étudiante de Bourges Plus et d'Info Jeunes Bourges, mais aussi de tous les bénévoles des associations dédiées à la jeunesse, des bureaux des étudiants ou des porteurs de projets.

## QU'EST-CE QU'UN TIERS-LIEU ?

Sortant des systèmes d'administration classiques jugés trop corsetés et pouvant faire peur à un public épris de liberté, la gouvernance d'un tiers-lieu se fait à égalité par et pour les acteurs qui l'utilisent. Ainsi, l'agglomération a une voix pour son implication dans la vie étudiante, ou la ville de Bourges par la présence du BIJ, mais ce sont bien les résidents, associations, bureaux des étudiants ou jeunes développant un projet, qui décident conjointement de la gestion quotidienne.



Les riverains associés au projet de

# PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE

Le projet de Pôle d'échanges multimodal (PEM) de la gare de Bourges s'accélère avec les fouilles archéologiques préventives réalisées sur le parvis, début juillet, et des rencontres de travail avec les acteurs du quartier.



A l'issue du diagnostic archéologique préventif, prescrit par l'État et réalisé début juillet, le service archéologie de Bourges Plus a rendu un rapport à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) qui se prononcera dans quelques semaines sur la compatibilité entre les données archéologiques trouvées sur le site et le projet. Ce dernier est porté conjointement par Bourges Plus et le Syndicat AggloBus, en partenariat avec la Ville de Bourges, la Région Centre-Val de Loire et la SNCF. Il prévoit de favoriser l'intermodalité en positionnant les lignes de bus urbaines et interurbaines au plus proche des voyageurs, d'offrir des cheminements confortables aux piétons et cyclistes, de repenser l'offre de stationnement, d'améliorer le parcours entre le centre-ville et la gare, et de végétaliser et rafraîchir le parvis.

### DES ÉCHANGES ET UNE EXPOSITION ITINÉRANTE DANS LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

Depuis début juin et jusqu'au dépôt du permis d'aménagement prévu en novembre prochain, la Société Publique Locale SLAM Berry, en tant que concessionnaire de l'opération d'aménagement désigné par Bourges Plus, pilote les études et démarches préalables au projet, notamment à travers des ateliers avec les usagers. Les restaurateurs et hôteliers, commerçants, taxis et riverains ont participé à une première réunion de travail le 7 juillet. L'occasion pour eux de prendre connaissance, plus en détails, du projet et de son calendrier, de donner leur avis et faire part de leurs besoins et priorités concernant ces derniers. Une deuxième session de travail est programmée en octobre (date à confirmer).

La concertation est également organisée avec les représentants de personnes en situation de handicap, car l'accessibilité globale constitue un enjeu majeur du projet.

Afin d'informer l'ensemble des utilisateurs de la gare et des réseaux de transports urbains et interurbains, une exposition itinérante sera organisée à la gare, à Nation, puis dans les communes de l'agglomération. Elle était déjà visible lors du Village des mobilités organisé place Séraucourt, à Bourges, le 17 septembre dernier.

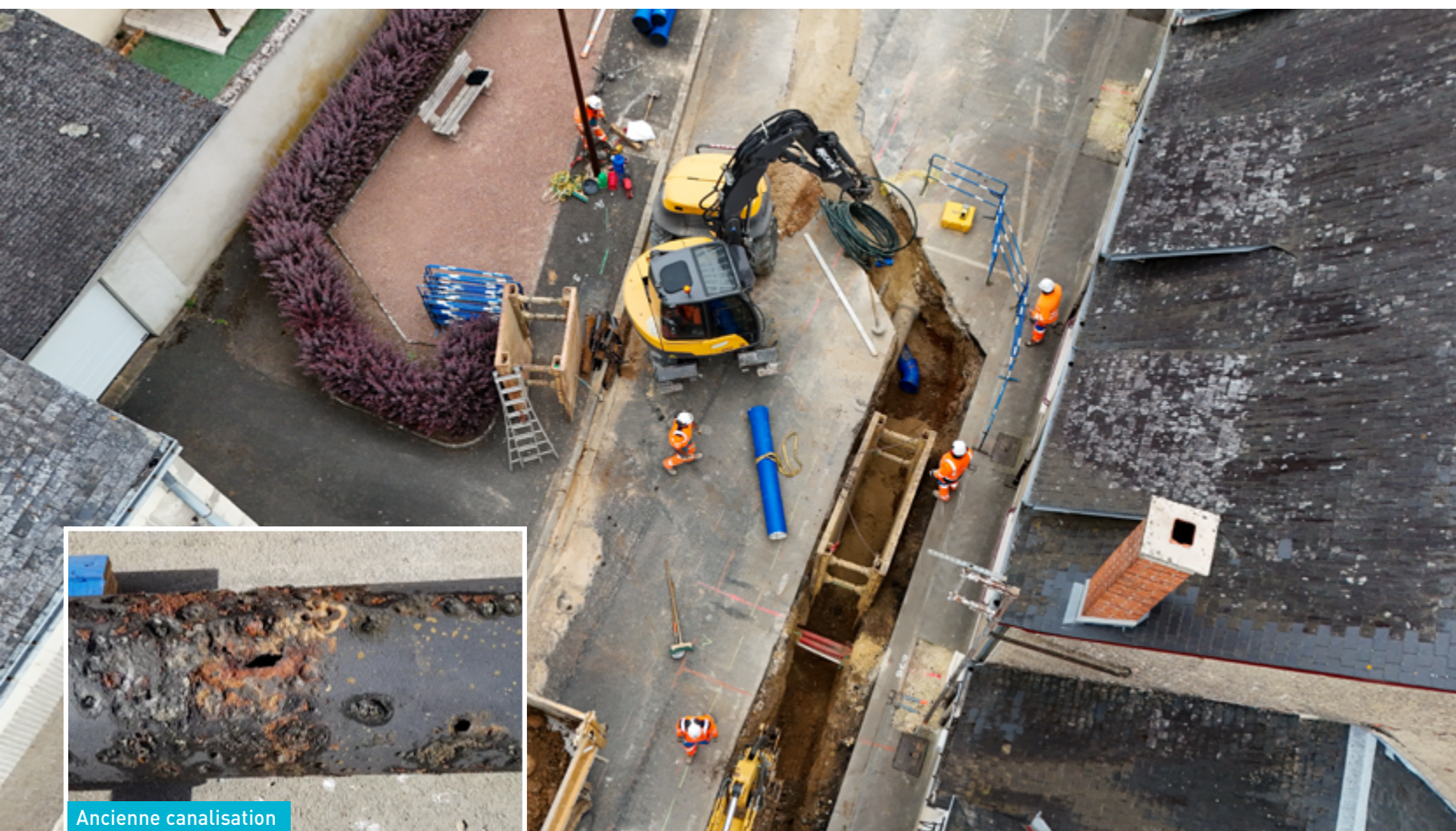
### L'OBJECTIF :

**Que les habitants, commerçants, professionnels des transports et utilisateurs des transports collectifs puissent être informés et faire part de leurs souhaits afin que le projet soit en adéquation avec leurs besoins.**

# LES CANALISATIONS D'EAU POTABLE

## entièrement renouvelées à Mehun-sur-Yèvre

Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants de Mehun-sur-Yèvre, Bourges Plus réalise depuis le début du mois de mai et jusqu'à la fin d'année, d'importants travaux de rénovation du réseau d'adduction d'eau potable.



Débutés mi-mai, les travaux de rénovation des canalisations d'eau potable, à Mehun-sur-Yèvre, ont bien avancé. Dans la commune, l'eau est stockée et distribuée depuis trois réservoirs et la canalisation de transfert entre les réservoirs, élément stratégique de l'alimentation en eau potable des habitants, présentait d'importants risques de fuites.

« En juillet 2024, Bourges Plus a repris la gestion des réseaux de distribution de l'eau potable et de l'assainissement à Mehun-sur-Yèvre, rappelle Marc Stoquert, membre du bureau communautaire en charge de l'eau potable. Nous avons constaté de nombreuses défaillances et sommes passés à la limite d'un problème majeur de distribution de l'eau en raison d'une casse de la canalisation passant dans la vallée de l'Yèvre. La vétusté de cette canalisation nous oblige à faire les travaux nécessaires pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable. »

Depuis quelques semaines, les canalisations ont donc été posées dans toutes les rues concernées <sup>(\*)</sup>, hormis la rue de Verdun où les travaux sont toujours en cours. En parallèle, des travaux ponctuels d'adaptation du réseau sont réalisés « afin de renforcer la protection incendie dans le quartier industriel de la commune »,

précise Laurent Verdon, responsable du service études et grands travaux de Bourges Plus.

### DES OPÉRATIONS DE FORAGE DIRIGÉ

Durant l'été, des opérations de forage dirigé ont également été menées sous l'Yèvre et sous l'Annain. Cette technique de pose de canalisations sans tranchée permet de les passer sous les cours d'eau.

D'ici la fin de l'année, la réhabilitation hydraulique d'un des trois réservoirs sera engagée. Cela marquera la fin du chantier, d'un montant de 2,5 millions d'euros HT, intégralement financés par Bourges Plus. Ce dernier vise « à faciliter les opérations d'entretien des canalisations, sécuriser et garantir l'alimentation en eau potable des usagers, renforcer la protection incendie et améliorer le rendement du réseau », indique Marc Stoquert.

<sup>(\*)</sup> boulevard de la Liberté, rue Camille Méraut, rue Agnès Sorel, avenue Jean Chatelet, avenue du Champ de Foire, avenue Raoul Aladenize et chemin du Mélerat.



**L'AGGLO  
VOUS AIDE**

## **DES GÎTES À CHAUVES-SOURIS CHEZ LES PARTICULIERS :**

**un coup de pouce pour la biodiversité**



Et si vos travaux d'isolation thermique devenaient aussi une action pour la biodiversité ? Grâce à un dispositif inédit lancé par Bourges Plus via la Maison de l'Habitat et associé au Muséum d'Histoire naturelle de Bourges, les particuliers peuvent désormais bénéficier d'un accompagnement gratuit pour intégrer des gîtes à chauves-souris dans leurs projets de rénovation. Discret, simple et écologique.



Le principe est simple : tout porteur de projet peut, via la Maison de l'Habitat, être mis en relation avec l'experte du muséum, Amélie Chrétien, chiroptérologue. Les gîtes sont fournis gratuitement aux particuliers, qui doivent ensuite les faire installer par leur artisan lors des travaux. Même en l'absence de colonie connue, des nichoirs peuvent être placés à titre préventif, afin de favoriser la cohabitation entre bâti et faune. « Ces animaux, souvent invisibles, se logent dans les joints de dilatation ou sous les bardages. Sans précaution, les chauves-souris peuvent se retrouver emmurées vivantes lors des travaux. D'où l'idée de vérifier leur absence avant les travaux et d'intégrer des gîtes adaptés directement dans l'isolation », explique la spécialiste.

### **UN DISPOSITIF DÉSORMAIS OUVERT AUX PARTICULIERS**

Les premiers gîtes ont été installés chez des particuliers en 2025, marquant le début concret de l'opération. Bourges Plus finance la fabrication artisanale de gîtes, via un partenariat avec l'association COHAB en lien avec un Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT). « Grâce à cet appui, une quarantaine de gîtes ont été acquis et sont offerts gratuitement aux particuliers résidant dans l'agglomération et engagés dans des travaux via la Maison de l'Habitat », précise Amélie Chrétien.

### **UN ACCOMPAGNEMENT ÉCOLOGIQUE ET PRATIQUE**

Ce dispositif exemplaire s'inscrit pleinement dans la stratégie de transition écologique portée par Bourges Plus. Appliqué également par les bailleurs sociaux du département, ce dispositif vise non seulement à protéger une espèce menacée, mais aussi à changer notre regard sur la biodiversité urbaine, en démontrant qu'il est possible et facile d'agir, même à son échelle.

### **UN GÎTE DISCRET, AUTONOME ET UTILE**

Invisible une fois les travaux terminés, le gîte reste accessible pour les chauves-souris grâce à une petite ouverture, semblable à une boîte aux lettres discrète. Et pour ceux qui s'inquiètent d'éventuelles nuisances, Amélie tient à rappeler un avantage souvent méconnu : « avoir des chauves-souris chez soi, c'est aussi se débarrasser des moustiques naturellement. Elles sont nos meilleures alliées pour des nuits d'été tranquilles. »

### **DÉJÀ PLUSIEURS INSTALLATIONS... ET DE NOMBREUSES À VENIR ?**

Deux gîtes ont déjà été installés chez des particuliers, et d'autres sont en attente de pose, le temps que les chantiers avancent. « Nous n'en sommes qu'au début, mais les retours sont très encourageants. Le public est rassuré par la discrétion du dispositif et son intérêt écologique. Il reste maintenant à mieux faire connaître cette opportunité ».



### Nicolas, premier habitant de Bourges à avoir installé un gîte

« J'avais un projet de rénovation énergétique globale pour ma maison : isolation des murs, remplacement des fenêtres, pompe à chaleur... C'est en montant mon dossier d'aides que la Maison de l'Habitat m'a fait découvrir ce projet de gîtes à chauves-souris. Quand j'ai appris que l'isolation par l'extérieur pouvait faire disparaître leurs gîtes naturels, j'ai tout de suite voulu faire ma part. Le muséum m'a fourni le nichoir, que mon artisan a intégré à l'isolation. Je suis personnellement très sensible aux enjeux écologiques : dans mon jardin, je laisse la nature s'exprimer, je ne mets aucun produit chimique, je plante des espèces locales... Installer un gîte à chauves-souris, c'est une suite logique dans cette démarche ».

### Audrey, installée depuis huit ans dans sa maison, a franchi le pas

« Je voulais installer un nichoir depuis longtemps, j'aime les chauves-souris depuis l'enfance, elles me rappellent les soirs d'été dans le jardin. En rénovant ma maison, j'ai découvert qu'on pouvait en obtenir gratuitement via des articles dans la presse. La Maison de l'Habitat m'a présenté en détail le dispositif et Amélie Chrétien du Muséum m'a même aidée à choisir l'emplacement. Il y a déjà des chauves-souris dans le coin, donc je croise les doigts pour qu'elles s'installent. C'est une façon concrète de réparer un peu ce que l'humain détruit. Favoriser la biodiversité en ville, c'est essentiel. »



#### COMMENT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ?

**Vous résidez sur le territoire de Bourges Plus ?**

**Vous avez un projet d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) ?**

**Prenez contact avec la Maison de l'Habitat pour obtenir un accompagnement gratuit.**

**Si des chauves-souris sont présentes chez vous ou si vous souhaitez favoriser leur retour, un gîte adapté vous sera fourni gratuitement.**



### DES Gobelets ÉCOLOS POUR VOS ÉVÉNEMENTS ? BOURGES PLUS VOUS LES PRÊTE GRATUITEMENT !

Organisez vos manifestations tout en réduisant les déchets : Bourges Plus met gratuitement à disposition des éco-gobelets pour les associations, écoles et communes du territoire. Une solution simple, pratique... et écologique.

Fini les gobelets jetables qui finissent à la poubelle après une seule utilisation !

Pour encourager la réduction des déchets, Bourges Plus propose des éco-gobelets de 25 cl en prêt gratuit. Une alternative durable, dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, qui vise à baisser les déchets ménagers de 7 % en cinq ans.

#### POUR QUI ? COMMENT ?

Ce dispositif s'adresse aux associations, établissements scolaires et communes de Bourges Plus. Ils peuvent demander jusqu'à 1 000 gobelets en don, ou bien un prêt pour des quantités plus importantes, lors d'événements ponctuels. Une belle opportunité d'agir concrètement pour l'environnement.

#### UN PRÊT ENCADRÉ ET SIMPLE

Il suffit de faire une demande à l'adresse suivante : [service.environnement@agglo-bourgesplus.fr](mailto:service.environnement@agglo-bourgesplus.fr)

Il faudra joindre une description de l'événement et des actions prévues pour limiter les déchets. Les gobelets devront être récupérés, utilisés avec soin, lavés, puis rendus dans les locaux de la direction de l'environnement au 4 boulevard de l'Avenir, à Bourges.



# COMMENT ÇA MARCHE ?



Travaux pour la mise en accessibilité des sanitaires de l'école élémentaire de Marmagne

## FONDS DE CONCOURS ACCESSIBILITÉ,

l'allié des communes pour une meilleure inclusion

Le fonds de concours accessibilité permet à Bourges Plus de participer au financement des travaux et des aménagements pour les personnes en situation de handicap, dans les communes de l'agglomération. Retour sur les modalités et les enjeux de ce dispositif.

Les dix-sept communes de Bourges Plus peuvent y prétendre ! Mis en place en 2024 jusqu'en 2026, le fonds de concours accessibilité vise deux objectifs, via un financement partiel : garantir l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les établissements recevant du public et garantir l'accessibilité des traversées piétonnes.

« Les projets peuvent concerner la mise en place de bandes d'éveil podotactiles, de contrastes visuels, l'abaissement de trottoirs, ou encore la création de rampes d'accès, de sanitaires PMR, d'une signalétique vitrophanie, ou l'installation de bornes sonores d'accueil... » précise Bruno Fouchet, vice-président à l'accessibilité et aux bâtiments communautaires à Bourges Plus.

Pour cela, le dossier de demande de dotation doit être transmis avant le démarrage du projet, et au plus tard le 15 mars de chaque année à Bourges Plus, avec différentes pièces justificatives : délibération du conseil municipal approuvant le projet, plan de financement, délibération du maître d'ouvrage, descriptif précis du projet...

La participation de la communauté d'agglomération est fixée au maximum à 20 000 € par dossier - les demandes d'aides inférieures à 1 000 € ne sont pas recevables. La collectivité bénéficiaire de la dotation doit assurer le complément financier de l'opération. Chaque requête est instruite par les services communautaires pour avis technique. Après étude des dossiers, la Commission d'attribution <sup>(\*)</sup> propose au vote du conseil communautaire les demandes retenues pour financement, dans la limite de 100 000 € par an.

Le fonds de concours accessibilité est une opportunité de financement pour les communes de Bourges Plus et la preuve d'un engagement communautaire pour le mieux-vivre de tous.

(\*) composée de la présidente de l'agglomération et/ou du vice-président "accessibilité et bâtiments communautaires", du vice-président "finances et solidarité communautaire", du directeur général adjoint référent et du technicien référent.

| PROJETS FINALISÉS                                                       |                                            |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Mise en accessibilité des sanitaires de l'école élémentaire de Marmagne |                                            |
| Coût total de l'opération                                               | Subvention fonds de concours accessibilité |
| <b>72 114 € HT</b>                                                      | <b>20 000 €</b>                            |
| Sécurisation de la traversée piétonne rue de la Brosse au Subdray       |                                            |
| Coût total de l'opération                                               | Subvention fonds de concours accessibilité |
| <b>52 314 € HT</b>                                                      | <b>1 422 €</b>                             |

| PROJETS PRÉSENTÉS<br>au Conseil communautaire d'octobre 2025                                |                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Remplacement de la porte d'entrée de la mairie de Saint-Germain-du-Puy                      |                                                        |
| Coût total de l'opération                                                                   | Subvention demandée au fonds de concours accessibilité |
| <b>5 084 € HT</b>                                                                           | <b>2 542 € HT</b>                                      |
| Mise en accessibilité de l'espace Michel de Bourges (près de la Poste et de la rue Moyenne) |                                                        |
| Coût total de l'opération                                                                   | Subvention demandée au fonds de concours accessibilité |
| <b>50 000 € HT</b>                                                                          | <b>20 000 € HT</b>                                     |



# TEMPS FOR TS

## MARCHÉ D'AUTOMNE à Plaimpied-Givaudins

**Dimanche 6 octobre**, l'association Créajolie organise le marché d'automne à la salle polyvalente de Plaimpied-Givaudins. Artisans, producteurs et commerçants vous feront découvrir leurs produits locaux de 10 heures à 18 heures. Petite restauration et buvette sur place.

## CRIME AU CHÂTEAU à Mehun-sur-Yèvre

Humour, suspense et comédie, deux heures d'émotion garantie. Devenez enquêteur le temps d'une soirée. Rendez-vous au château de Mehun-sur-Yèvre, place du général Leclerc, **samedi 11 octobre à 18h**.

Tarif adulte : 20€ - Tarif réduit : 16€  
Infos au 02 48 57 35 51 – Réservation obligatoire sur [www.route-jacques-coeur.com](http://www.route-jacques-coeur.com)



## ANIMATION JOUR DE LA NUIT à Lissay-Lochy

Comme chaque année, la communauté d'agglomération organise une sortie nature, à l'occasion du « *Jour de la Nuit* » pour sensibiliser sur les enjeux de la pollution lumineuse.

Elle se tiendra **samedi 11 octobre** prochain, à 20h, à Lissay-Lochy. Cette année, Guillaume Nioncel, animateur nature à Cher Emploi Animation, proposera une séance d'observation des étoiles à la longue-vue et d'écoute des animaux nocturnes.

Animation gratuite, adaptée aux enfants et aux adultes - RV devant la mairie avec une tenue adaptée à la météo

## L'OKTOBERRYFEST de Bourges

**Le dimanche 19 octobre**, rendez-vous à la halle au Blé de Bourges pour l'Oktoberfest. Au programme : de bonnes bières pour trinquer (avec modération), des spécialités bavaroises pour se régaler, une ambiance folle et des chants populaires. Une journée et une soirée où Bourges se transforme en Munich !

Réservations directement sur place

**LES FOLIES BERRUYÈRES**  
concerts - mix - dj's

## LES FOLIES BERRUYÈRES à Bourges

Relancées en 2024 après un coup d'arrêt dû au Covid, les Folies berruyères, reviennent du **6 au 9 novembre**, à Bourges. Au programme : quatre jours de concerts et de DJ set dans une quinzaine de bars de la ville.

Renseignements sur les pages Facebook et Instagram Folies Berruyères

# 2025 Bulle Berry

29<sup>e</sup> festival BD de Bourges  
4 & 5 octobre



Conception ZONE LIBRE 06 81 07 47 73 - Illustration EMEM

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
CENTRALE  
DE LOIRE  
Direction régionale  
des affaires culturelles

Centre-Val de Loire

CHER  
DÉPARTEMENT 18

BOURGES

20 BOURGES  
CAP SUR  
28  
CAPITALES  
EUROPEENNE  
DE LA CULTURE

Centre d'art  
d'art

ZONE libre